

Blagnac, questions d'histoire **70**

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2025

La métairie
enchantée du baron
de Blagnac

p.1

Les procès
du curé
Lasserre

p.12

Une famille
blagnacaise
de monnayeurs
au XVIIIe s.

p.19

Le château du Ferradou :
de la demeure
d'un grand bourgeois à
un établissement scolaire

p.28



Le pesquier (en occitan) dénommé « le vivier du baron » - photo BHM

Angèle Del Rio
et Yves Bettini :
une vie de luttés

La maison
du 8 boulevard
Jean-Rivet

Philippe
Picot
de Lapeyrouse

Une valise pour l'histoire : la valise
militaire d'un appelé remise aux
archives départementales

Angèle Del Rio et Yves Bettini : une vie de luttes

par *André Arnal*

Nous poursuivons l'évocation des jeunes toulousains qui le 5 novembre 1940, ont osé défier le régime vichyste. La plaque du 13, rue Alsace-Lorraine, porte le nom de ces sept intrépides. Parmi eux, Angèle Del Rio et Yves Bettini, un couple, dont nous retraçons le parcours de luttes dans cet article.

YVES

Yves naît le 4 avril 1922, à Toulouse, dans une famille italienne, immigrée, depuis 1919, pour des raisons économiques. Il demeure chez ses parents, locataires au 19 rue Laganne. Son père, Pietro, né en 1883, travaille chez un artisan peintre d'appartement. Un peu artiste, il peint des statues et musicien, il joue de la guitare à 9 cordes dans un orchestre toulousain. Il n'est pas engagé politiquement mais se révèle être de sensibilité de gauche. Sa mère, Maria, blanchisseuse, travaille à domicile. La famille compte six enfants, le plus âgé né en 1907, le plus jeune en 1925. Yves est scolarisé à l'école Lespinasse. Il se montre déjà rebelle, harcelé par ses camarades qui le traitent de « sale macaroni », il acquiert une réputation de bagarreur qui le suivra longtemps. Il obtient le certificat d'étude primaire en 1936. Il entre en apprentissage à l'entreprise parisienne du bâtiment pour devenir dessinateur industriel. En novembre 1940, Il travaille en qualité de garçon de course à la SPAR (Société de produits alimentaires et régime) chez M. Wendling, 24 rue Saint-Anne. Mais auparavant, en février 1940, un rapport de police du 29 février 1940 signale qu'il a été « employé à l'atelier de fabrication (chargement des cartouches) » et qu'il a été licencié parce qu'il a « effectué une propagande regrettable auprès des ouvriers indochinois de l'entreprise en leur procurant des brochures communistes ».

Yves adhère aux Jeunesses communistes dès le début de la guerre d'Espagne. Il participe aux actions de solidarité avec le peuple espagnol, en particulier des collectes... Dans cette organisation de jeunes, il rencontre sa future épouse Angèle Del Rio. Ils ont 14 ans tous deux.

ANGÈLE

Les parents d'Angèle sont espagnols, elle a cinq frères et sœurs. Ses parents, immigrés économiques sont arrivés en France en 1918. Son père, artisan ferronnier, de sensibilité



*Les fiançailles
de Yves et Angèle
20 mai 1940
(Archives
familiales
Yves Bettini)*

de gauche mais non encarté dans un parti, fréquente la communauté hispanique à la Casa d'Espagne. Angèle, apprentie dans une petite fabrique de chaussures, participe aux manifestations du printemps 1936. En novembre 36, elle est licenciée pour avoir refusé de travailler le samedi matin alors que le Front populaire venait d'accorder deux jours de repos par semaine, le samedi et le dimanche. Elle retrouve un emploi de remmailleuse de bas en soie, dans une blanchisserie, rue du Taur.

*Juillet 1939,
Thorez à Toulouse,
Angèle avec son
vélo (à droite).
On reconnaît
Maurice Thorez (1),
Marcel Craste (2) et
Marcel Clouet (3)
(Archives
familiales
Yves Bettini)*



En octobre 1939, le père d'Angèle et ses deux frères aînés, des « métèques », sont internés au camp du Vernet et Angèle est déchue de la nationalité française.

L'ACTION DES JEUNESSES COMMUNISTES À TOULOUSE À L'AUTOMNE 40

En juillet 1940, Yves rend visite au secrétaire régional des Jeunesses communistes, Aimé Rouquette. Malade, ce dernier souffre de la tuberculose, il meurt peu après. Aimé convainc Yves de la nécessité de reprendre les activités de propagande. Il lui annonce la visite prochaine, chez lui, d'un délégué de la fédération communiste. Pour s'identifier il lui montrera une carte postale représentant un bouquet d'œillets rouges, et lui donnera des directives en vue de reconstituer l'organisation clandestine à Toulouse. Quelques jours après, un homme se présente chez lui, le signe de reconnaissance à la main. Il déclare se nommer Lenormand et lui fixe un nouveau rendez-vous : place du Fer-à-Cheval, avec un militant qui lui remettra un paquet. Le camarade sera en train de lire un journal dont Lenormand lui indique le titre. Yves lui demandera l'heure, et il répondra une heure également convenue. Yves se rend au rendez-vous, récupère le paquet et l'emporte chez lui. Il contient un appareil duplicateur ayant la forme d'un phonographe portable. Lenormand lui a confié la mission d'assurer chaque mois avec cette machine le tirage du journal de la jeunesse communiste « Avant-garde », de collecter de l'argent pour acheter du papier et de recruter des jeunes pour le diffuser dans la ville. L'homme qui lui a remis le duplicateur lui a fixé d'autres rendez-vous avec un troisième militant, Rolland, au kiosque à journaux, à l'angle de la ligne 12, place Saint-Michel. Yves prépare le brouillon du journal, une feuille recto-verso, le remet à Rolland qui quelques jours plus tard le lui rend, corrigé et dactylographié sur un stencil. Yves avoue aux policiers avoir rencontré Rolland une quinzaine de fois. Au début, Yves assurait seul le tirage de 500 ou 600 exemplaires, ensuite Robert Caussat, le Blagnacais, vient l'aider et écrit des articles. En octobre 1940, Rolland lui demande d'augmenter le tirage et la fréquence de diffusion,

le numéro de la deuxième quinzaine de novembre est tiré à 3000 exemplaires, et ils impriment deux numéros par mois. Les diffuseurs sont organisés selon le schéma d'organisation du parti communiste clandestin, appliqué par la Résistance communiste pendant toute la durée de la guerre, de la base à la direction : le groupe de trois ou triangle. Un seul des trois militants a le contact avec le responsable de niveau supérieur. Trois équipes de trois sont constituées. La première, Yves, Angèle, sa fiancée et Robert Caussat, se charge de l'impression. La deuxième regroupe des travailleurs de Dewoitine, Jean Bertrand, André et Angèle Delacourtie. Enfin la troisième est composée d'Armand Buisson, Marcel Gainza et Pierre Lacraberie. Un seul membre de chaque équipe est en relation avec Yves chez qui il récupère les tracts, les autres ignorent le nom des autres militants du réseau. D'après les témoignages de Jean Bertrand, de Jean Llante et d'Angèle Del Rio, Il semblerait que chaque groupe décide et agit en autonomie.

Le plus simple est de glisser de nuit les journaux dans les boîtes aux lettres. Certaines personnes bien intentionnées, en découvrant un, s'empressent de le porter au commissariat où est établi un procès-verbal. Mais ils organisent aussi des actions plus hardies. Ils agissent seul ou à deux, dans des lieux fréquentés, devant les cinémas, sur des places... Pendant que l'un des deux laissent tomber les tracts au sol ou les jette à la volée, l'autre observe la réaction des passants. Pour diminuer les risques d'arrestation, souvent, c'est à vélo qu'ils opèrent, il est plus facile ainsi de s'éloigner du lieu de l'action. Jean Bertrand invente une machine à lancer les tracts en utilisant une tapette à rats (1), un système simple mais ingénieux, qui permet aux jeunes de quitter les lieux avant que ne tombent les feuilles dans la rue. La police signale son utilisation dès le 5 octobre au 4 allées Jean-Jaurès. Ils ne se contentent pas de distribuer des journaux, ils collent des affichettes dans les rues, Ils tracent des inscriptions reprenant les mots d'ordre communistes, sur les murs, à la prison Saint-Michel, au Jardin des Plantes : « A mort Pétain » « Femmes, exigez la carte d'alimentation pour vos prisonniers », le plus connu mais à l'évidence, pas le plus réaliste étant « Thorez au pouvoir »... Pendant que son copain Armand Buisson fait le guet, Pierre Lacraberie suspend devant la caserne Pellet, rue des 36-Ponts, une banderole « Compagnons de France (2) = jeunesse hitlérienne : libérez les classes 38-39 » Le coup le plus retentissant réalisé par ces jeunes et que la mémoire toulousaine a retenu comme étant « le premier acte de Résistance toulousaine » est celui réalisé par l'équipe de Jean Bertrand : le lancement de journaux, avec l'appareil dont il est l'inventeur, sur le passage du cortège de Pétain, le 5 novembre, au 13 de la rue Alsace-Lorraine.

LA RÉACTION DES AUTORITÉS

C'en est trop ! La Dépêche, du 1er décembre 1940, témoigne de l'exaspération des autorités. Toulouse semble devenu « l'un des centres les plus actifs voire des plus audacieux de la propagande de la 3^e Internationale ». Le Préfet Cheneaux de Leyritz, « bien décidé à faire cesser ces agissements non seulement donne des directives aux responsables des diverses polices mais, au cours du mois de novembre, il tient à prendre lui-même la direction des investigations prescrites par lui », Il multiplie les conférences avec les commissaires Gamel et Jean. Il faut que cesse « cette ignoble propagande criminelle qui souille les rues de la ville ». Il prend un arrêté renforçant la répression des activités communistes (3). La police est sur les dents, il faut agir vite et les recherches ne tardent pas à donner des résultats. Le 25 novembre, des agents font irruption chez les Bettini, perquisitionnent la maison : des tracts, le duplicateur sont trouvés. Yves et son père, qui nie être impliqué dans les activités de son fils, sont arrêtés. Le soir même, alors que les policiers sont toujours là, Marcel Clouet, bien connu des policiers, frappe à la porte de la maison. Selon ses dires, il vient récupérer du linge. Il est fouillé, des documents communistes sont trouvés dans son portefeuille, Il est à son tour appréhendé. Dans les jours qui suivent tous les membres

du réseau tombent. Angèle, la fiancée de Yves, est arrêtée au domicile d'Armand Buisson à qui elle rendait visite. Seuls, André et Angèle Delacourtie échappent au coup de filet policier, Jean Bertrand a déclaré aux policiers qu'il a opéré seul le 5 novembre. Sur Marcel Clouet, les enquêteurs ont découvert une liste de communistes de dix départements de la région. Ces personnes sont interrogées, leur domicile perquisitionné, certaines arrêtées. Chez l'une d'entre elles, le 28 novembre, à Albi, après une course poursuite, les policiers se saisissent d'un autre cadre des jeunesses communistes, Jean Llante. Ce dernier et Marcel Clouet ont des responsabilités régionales, ils ont pour mission de reprendre contact avec les militants des départements voisins pour reconstituer l'organisation. Les inculpés subissent de multiples interrogatoires parfois violents, Angèle Del Rio témoignera des visages tuméfiés de ses camarades. Ils sont incarcérés à la prison Saint Michel. Seuls Angèle Del Rio, le papa de Yves et Marcel Gainza sont libérés avant leur comparution devant le tribunal militaire de Toulouse. Le 20 mars 1941, ils sont quinze (3), face aux juges en uniforme, accusés d'avoir travaillé à la reconstitution de la IIIe Internationale. Yves, Robert Caussat et Jean Llante sont condamnés à deux ans de prison ferme. Marcel Clouet et Jean Bertrand, en raison de leurs problèmes de santé, écopent de 4 ans de prison avec sursis, les autres accusés, bénéficient de sursis ou d'un non-lieu. Yves, Robert et Jean sont transférés à la centrale de Nîmes pour purger leur peine. L'esprit de camaraderie, la solidarité entre les détenus politiques, l'aide des familles par les colis envoyés et les visites permettent de garder le moral malgré les conditions de détention difficiles. Mais Yves doit encaisser plusieurs coups durs et le soutien de ses camarades ne lui manque pas pour les surmonter.

LE SORT S'ACHARNE SUR YVES

Son père, condamné à 2 ans de prison avec sursis le 20 mars a été libéré, mais jugé indésirable parce que « métèque », il est interné au camp du Récébédou à Portet. Malade, mais aussi affaibli par les privations, il meurt le 10 mai 1941, à l'hôpital La Grave. Quant à sa mère, Maria, et sa fiancée, Angèle, elles sont internées dans des camps de concentration. Maria est libérée du camp de Brens, le 18 juillet 1943 mais elle a été contrainte de signer, à l'âge de 58 ans, « un engagement à ne pas se livrer à des activités antifrançaises et à observer un loyalisme parfait à l'égard des lois et de l'œuvre du Maréchal Pétain ». Angèle, arrêtée à nouveau le 30 avril 1941, est internée au camp du Récébédou pendant un mois et demi. Le 6 juin 1941, elle est transférée au camp du Rieucros en Lozère. De février 1942 au 6 juin 1944 elle séjourne au camp de Brens (Tarn) avant de se retrouver dans celui de Gurs (Pyrénées-Atlantiques). Elle s'évade de ce dernier, le 28 juillet 1944, avec la complicité d'un gardien, et rejoint Toulouse en train.

SORTIE DE PRISON

Deux ans après leur arrestation, le 26 novembre 1942, jour pour jour, Yves, Robert et Jean sont libérés, Mais Yves, déchu de sa nationalité, est envoyé directement au camp du Vernet, le plus répressif de France. Le 18 juillet 1943, les autorités italiennes viennent au camp récupérer leurs ressortissants. Yves fait partie du lot. Ils sont emmenés à Saint-Jean-de-Maurienne et emprisonnés au Fort Replat avant leur départ pour les îles Lipari où Mussolini enferme ses adversaires. Mais, le 8 septembre, changement de programme, les Allemands, après la signature de l'armistice entre l'Italie et les alliés, prennent le contrôle de la zone occupée par les Italiens depuis novembre 1942. Dès lors, Yves et ses compagnons dépendent de la gestapo qui décide de les transférer au camp de Buchenwald en Allemagne. Yves s'est lié avec trois camarades, Casimir Manigrasso (Toulousain), Jules Bochino (Niçois) et Dante Campioli (originaire de l'Ain), ils décident de s'évader deux par deux à la première occasion. Au matin du 2 octobre, à 11 heures, alors que le train qui doit assurer leur transfert en Allemagne est en gare, Yves et Casimir profitent

d'une faille dans la surveillance pour se faire la belle. Après plusieurs jours de marche, à travers les forêts, ils rejoignent l'auberge de jeunesse de Saint Sorlin d'Arves où les quatre amis s'étaient donné rendez-vous.

LES MAQUIS DE L'AS



*Les 4 copains
en 1944
de gauche à droite
Jules, Yves, Dante,
Casimir
(Archives
familiales
Yves Bettini)*

Ils s'engagent dans les maquis AS (Armée secrète) de l'Ain de Roman-Petit. Ils participent au célèbre défilé du 11 novembre 1943 à Oyonnax. Très médiatisée par la presse clandestine et par Radio Londres cette action convaincra les alliés d'armer la Résistance intérieure. Les maquisards après s'être assurés le contrôle de la ville, défilent, drapeau et clairons en tête. Après une minute de silence, Ils déposent, au monument aux morts, une gerbe en forme de croix de Lorraine, portant la mention : « Aux vainqueurs de hier, les vainqueurs de demain ».

Peu après, les quatre compagnons rejoignent les maquis communistes du 1^{er} bataillon FTPF de l'Ain. Yves, simple soldat, sous le pseudonyme de Barteaud, agent de liaison du camp « le vengeur », dans un premier temps, participe à des opérations de distribution de tracts et journaux clandestins et de renseignements sur des collaborateurs. Dans un deuxième temps, il est responsable du ravitaillement du maquis. En juin 1944, il est détaché de son unité pour devenir adjoint au commissaire aux effectifs à la direction du bataillon, avec le grade de lieutenant. Le commissaire aux effectifs veille à la discipline et au moral des hommes. Les états de service de Yves, signé du capitaine Grillon, commandant du 1^{er} bataillon FTPF de l'Ain, le 17 mai 1946, portent la mention « très bon officier » et indiquent qu'il a pris part à des actions contre les collaborateurs, à plusieurs combats, à de nombreuses embuscades, sabotages, réceptions de parachutages. En août, les maquis de l'Ain libèrent le chef-lieu du département. Le 24 septembre 1944, Yves demande sa mutation dans les FTPF de Haute-Garonne pour retrouver sa fiancée dont il avait appris le retour à Toulouse. Muni d'un laissez-passer et d'un bon de transport, il regagne Toulouse.

RETOUR A TOULOUSE

Dès son arrivée, il se rend directement au siège des Jeunesses communistes où il est sûr de retrouver son amoureuse. Il ne se trompe pas, Angèle est devenue permanente de l'organisation. Quelle joie de se retrouver après quatre ans d'épreuves terribles ! Mais très vite, l'ambiance autour d'eux change, ils ressentent de la gêne, de la défiance chez leurs compagnons. Yves demande à reprendre sa carte du parti, il se heurte à un refus. Il est accusé d'avoir dénoncé ses camarades de lutte de novembre 1940, c'est lui

qui aurait permis aux policiers de les arrêter. Angèle est sommée de rompre avec son fiancé, indigne de partager la vie d'une jeune communiste. Sans hésiter, elle démissionne de ses fonctions au sein de l'organisation pour rester avec Yves. Commence alors une nouvelle vie, pénible, cruelle. Aux difficultés matérielles que vit alors la population s'ajoute la douleur d'avoir été mis à l'écart, injustement. Yves nie les accusations dont il est l'objet.

DES ACCUSATIONS

Il ne nous appartient pas, 80 ans après les faits, de porter un jugement mais à sa décharge, nous voulons faire part d'un rapport du commissaire de la police spéciale Gamel.

Ce dernier, le 25 novembre 1940, dans son rapport au préfet, rend compte de son travail. Il explique que son enquête a abouti grâce aux renseignements donnés par un informateur sérieux sur les activités communistes. Les arrestations menées avec succès ont confirmé la valeur de ces renseignements. Il termine en signalant qu'il a invité son informateur à garder le contact avec les éléments directeurs du parti communiste...

Et une remarque s'impose, si Yves avait été cette « taupe » qu'évoque le commissaire, il aurait été bien mal récompensé par la police de ses services car, tant lui-même que ses proches, son père, sa mère, sa fiancée ont été durement réprimés par le régime de Vichy. Pour le couple la situation s'aggrave. Précédé de la réputation de traître, Yves ne trouve pas de travail à Toulouse. Ils sont contraints de quitter la ville en 1953 pour Fumel. Ils reviendront en 1966.

L'APAISEMENT

Dans les années 1980, les dirigeants locaux du PCF prennent langue avec le couple. Yves et Angèle réintègrent la famille communiste à laquelle, de cœur, ils étaient restés attachés. Ils ne sont pas militants mais ils n'hésitent pas à défendre « le parti » et en particulier Yves ne supporte pas les propos calomnieux prétendant que le parti communiste n'aurait commencé à résister qu'en juin 1941 après l'invasion de l'URSS par Hitler.

Yves se prête volontiers à raconter sa vie de Résistant mais discret, il n'en fait pas étalage. Il entreprend des démarches pour faire reconnaître ses droits de combattant dans les années 1980. Il meurt en 2008, lors de ses obsèques un hommage est rendu au Résistant en particulier par le représentant du PCF.

Angèle, à partir des années 1990, entreprend un long travail pour faire vivre la mémoire résistante en particulier auprès des jeunes. Elle participe aux cérémonies mémorielles du camp de Rieucros, de Brens, de la prison Saint-Michel... Elle préside plusieurs associations mémorielles. Le 5 novembre 2009, à l'âge de 87 ans, elle prend la parole lors de la première cérémonie de commémoration du lâcher de tracts sur Pétain.

En 2010 elle reçoit la Légion d'honneur pour l'ensemble de « son engagement fidèle au service de la France ».

En 2012, est publié un livre « Comment j'ai résisté à Pétain ? » dans lequel elle converse avec l'auteur Catherine Heurteux Peyréga pour raconter sa vie. Elle omet de parler de la période après-guerre où, elle et son mari, ont été victimes de l'ostracisme de la part de leurs camarades. Ce silence montre que cette partie de sa vie a été une des plus cruelles. Elle décède en 2017, lors de ses obsèques de nombreuses prises de parole rappellent son parcours. La ville de Toulouse a rendu hommage aux époux Bettini, en donnant leur nom à deux lieux de l'espace public : le parvis Yves et Angèle Bettini devant la prison Saint-Michel et la salle Angèle Del Rio, au sein de la maison de quartier du Récébédou. La guerre n'a pas épargné les coups à Yves et Angèle. Leur vie durant, dans les épreuves, ils sont restés fidèles à leurs engagements de jeunesse et ils ont gardé intacte leur volonté de lutte. Robert, leur fils, le 31 août 2024, lors d'un colloque sur la Résistance communiste dans la région rappelait, en reprenant les mots de Stéphane Hessel, la leçon adressée à

la jeunesse, qu'il avait retenue de la vie de ses parents : « c'est bien de s'indigner mais c'est mieux de s'engager »



2008
*Au premier plan
de g à d
Robert Bergeaud,
Yves Bettini,
Robert Caussat,
Angèle Bettini,
Jeannette
Weidkmet
(Archives
familiales
Robert Bergeaud)*

NOTES

(1) Voir « Blagnac, questions d'histoire » n° 66 : article « Jean Bertrand le Résistant »

(2) « Compagnons de France », mouvement de jeunesse créé par Vichy

(3) Article 1^{er} : L'émission de tracts communistes entraînera sans préjudice de sanctions judiciaires éventuelles l'internement des individus appréhendés. Seront également arrêtées et internées les personnes reconnues complices en cette matière ou qui fréquentent habituellement les individus appréhendés.

Article 2 : Toute émission de tracts sur le territoire d'une commune pourra également entraîner l'arrestation et l'internement de personnes qui sont connues dans cette commune pour leur attache passée avec le parti communiste.

REMERCIEMENTS

Un grand merci à Robert Bettini, le fils de Angèle et Yves, pour son témoignage et pour les documents qu'il nous a communiqués.

Et merci à notre généalogiste Didier Chapuy.